

Nous vous informons qu'en vue de la prochaine rentrée universitaire, une procédure d'admission en 2^{ème} année de Master mention Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation second degré (MEEF) et en préparation au CAPES/CAPEPS est mise en place à l'UNC.

Les différents parcours proposés seront ouverts sous réserve d'un nombre suffisant d'étudiants admis.

**MASTER mention
« MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION »,
2ND DEGRÉ ou préparation au CAPES/CAPEPS**

**DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION
2024-2025**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

N° étudiant (si déjà inscrit à l'UNC) : _____

Formation :

- Deuxième année (M2)
- Préparation au CAPES/CAPEPS

Parcours :

- Lettres Modernes
- Mathématiques
- Espagnol
- Histoire Géographie
- Physique Chimie
- Éducation physique et sportive

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Les relevés de notes du Master 1 ou du master pour les personnes déjà titulaires d'un master (*)
- Si possible, la photocopie du plus haut diplôme obtenu
- Un curriculum vitae
- La photocopie des attestations de compétences spécifiques (formations, sport, langues étrangères, etc...)
- Une lettre de motivation
- Le cas échéant (si nécessaire uniquement), une demande de validation VEEPAP (page 5 et suivantes) : la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, définie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'Éducation, est requise pour toute personne souhaitant accéder à une formation sans disposer du titre, grade ou cursus requis.

(*) Les étudiants dont les résultats de Master 1 ne sont pas encore connus à la date de la commission d'admission seront admis sous réserve de l'obtention de leur année de formation.

Ils devront impérativement justifier la validation de leur année de formation lors de l'inscription administrative.

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE D'ADMISSION

Attention dépôt des dossiers auprès de l'accueil de l'INSPÉ

- Retrait et dépôt des dossiers : du 22 avril 2024 au 28 juin 2024 inclus
- Entretiens : 1^{er} au 21 juillet 2023 (uniquement pour demande Préparation au CAPES/CAPEPS et étudiants demandant à entrer en Master 2 sans avoir validé le Master MEEF 1 à l'INSPÉ-NC)
- Commission d'admission : 26 juillet 2024
- Inscriptions administratives (paiement des frais d'inscription, délivrance de la carte d'étudiant) : dates à déterminer :
- Rentrée : à partir du 2 septembre 2024

Dépôt des dossiers : Université de la Nouvelle-Calédonie
Institut National Supérieur du Professorat de l'Éducation
BP X4 – 988851 NOUMEA Cedex

ou par mail à : sp-plc.inspe@univ-nc.nc

1- ÉTAT CIVIL

Monsieur Madame Ne souhaite pas se prononcer

Nom d'usage : _____

Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

2- COORDONNÉES

Adresse : _____

Boîte Postale : _____ Code Postal : _____

Téléphone portable : _____ Téléphone Fixe : _____

Adresse électronique : _____@_____

3- CURSUS

Niveau d'études	Année	Dénomination diplôme obtenu	Lieu et Académie (Ville et établissement)	Mention
BAC				
BAC +3				
BAC + 4				
BAC + 5				
Doctorat				

• Avez-vous obtenu la certification informatique C2i2e ou PIX ? Oui Non

• Avez-vous obtenu une certification en langue (type CLES) ? Oui Non

• Si oui, laquelle ? _____

• Avez-vous été déjà inscrit dans un IUFM/ESPÉ/INSPÉ ? Oui Non

• Si oui, lequel ? _____

○ Formation et concours préparé : _____ Année : _____

○ Formation et concours préparé : _____ Année : _____

• Avez-vous déjà été candidat à un concours préparant aux métiers de l'enseignement ? Oui Non

Si oui, précisez le ou les intitulé(s) du ou des concours :

Intitulé du concours : _____ Admissible : Oui Non

Intitulé du concours : _____ Admissible : Oui Non

Note importante

**Tout dossier incomplet ne sera pas examiné en commission d'admission
CE DOSSIER N'EST PAS LE DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE À L'UNC**

La loi n° 78-17 du 06-01-1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la Direction des études et de la vie étudiante de l'UNC.